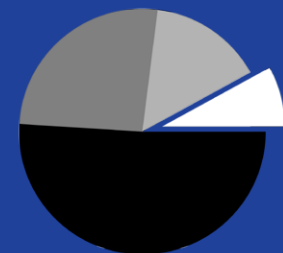


COMMENT SE REPARTIT LA TAXE D'APPRENTISSAGE VERSEE PAR VOTRE ENTREPRISE



51%	budget enseignement de la Région
26%	financement de l'apprentissage
15%	établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes de niveau inférieur au bac+3 (catégorie A)
8%	établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes de niveau supérieur au bac+3 (catégorie B) : dont ENSA

EN 2017, SOUTENEZ LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSA TOULOUSE

achat de matériel et matériaux à usage pédagogique, organisation de voyages d'études et achats d'équipements informatiques

Ils ont versé leur taxe d'apprentissage en 2016 : nous les en remercions chaleureusement :

...ARCHITECTES - 360 DEGRES - 6B ARCHITECTURE - ABC ARCHITECTES SARL - ABT VIVRE EN BOIS - ADDENDA - AERA - AGENCE TORRES BORREDON - ALLPLAN A NEMETSCHKE COMPANY - AMPM ARCHITECTES - APRIA R.S.A - APV - AQUITAINE RHONE GAZ - ARCHITECTURE DE SANTI ZOPPI LAPON - ARCHITECTURE ROGER LASNIER - ARKHIDEE - ARUA - ASTER ARCHITECTURE - ASTER MAITRISE D'OEUVRE - ASTRUC - ATELIER 2A - ATELIER CONCEPT - ATELIER D'ARCHITECTURE A4 - ATELIER D'ARCHITECTURE DIANA - ATELIER D'ARCHITECTURE PILON ET GEORGES - ATELIER R&C ARCHITECTURE - ATELIER REC - AZEMA ARCHITECTES - BABLET PELLEGATTA ARCHITECTES - BIRON - BOSSET ALAIN - BRIQUETERIE DE NAGEN - CAZABON ARCHITECTURE - CDA ARCHITECTES - D'ARCHITECTURE ANRICH MAYLIN - DANIEL DESCUNS SAS D'ARCHITECTURE - DECO TRAVAUX MAINTENANCE - DEFOS DU RAU ARCHITECTURE - DESIGN CREW FOR ARCHITECTURE - DESIGN ETUDE CONSTRUCTION - DPAB - DUPLAA PIERRE - ECOUMENE ARCHITECTURE SCOP - EMPREINTES - ENERGIE THERMIQUE BOLLARO - ENZO & ROSSO - ERIC GADOU ARCHITECTE - FCCH - GARDES DIFFUSION - GERSTAECKER - GGR ARCHITECTES - GLOBAL ARCHITECTURE - GOMEZ CARRELAGE ET BAINS - GROUPE EMPREINTES - HARTER ARCHITECTURE - ICONCEPT - ID PROJECT - IF ARCHITECTURE - IMPRIMERIE LAHOURNERE - JEAN MICHEL EGRETIER - KEOPS - KHORSI - ORDONNEAUD - KMG PROMOTION - KNAUF SUD OUEST - L'USINE - LABORDERIE TAUILLER ARCHITECTES - LARNAUDIE ARCHITECTEUR - LIEUX COMMUNS - LVA 31 - MAD - MALLOW - MEILLEURAT BRICE - MMXS - MUNVEZ SERRA - MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANCAIS - NEDDELLEC MARIE ARCHITECTE - NJ ARCHI - OECO ARCHITECTES - OMBRES BLANCHES - PARELLA - PCB - PCB PLUS - PECHALOU - PIERRE-YVES CHAUMONT - PRO IMPEC/PRO SANTEA - PUIG-PUJOL ET ASSOCIES ARCHITECTURES - QUALITEST INGENIERIE - SAMUEL COUANALT - SAPA - SCHERIE VIEU - SEPYM SARL - SEUL ARCHITECTURE - SODISCOL - SOLID - STIBAT - STUDIO DE CONCEPTION ARCHITECTURALE - TAILLANDIER ARCHITECTES ASSOCIES - W ARCHITECTURES - XAVIER LEPLAE ARCHITECTE -

COMMENT VERSER VOTRE TAXE À L'ENSA TOULOUSE

- avant le 1er mars
- par l'intermédiaire de l'Organisme de Collecte de la Taxe d'Apprentissage de votre choix
- en indiquant précisément dans le bordereau de taxe de votre OCTA les coordonnées précises de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maïllol - BP 10629
31106 Toulouse
n°SIRET : 193 101 508/00011
n° UAI : 0310150V

Si vous omettez d'indiquer l'établissement d'enseignement bénéficiaire, c'est l'organisme collecteur qui décidera seul de l'affectation de votre taxe.

Si le montant brut total de votre taxe d'apprentissage est inférieur à 415€, vous pouvez attribuer la totalité de la part « établissements d'enseignement supérieur » (dite « hors quota ») à un seul établissement, quel que soit le niveau des diplômes délivré.

Vous pouvez aussi choisir d'aider l'école par un don de mécénat en nature ou au titre de compétences, ouvrant droit à déduction fiscale

En nous versant votre taxe, vous devenez partenaire à part entière de l'ENSA de Toulouse. A ce titre, nous serons heureux de vous faire participer pleinement à la vie de l'école :

- invitation aux divers événements organisés au sein de l'école : conférences, expositions, journées thématiques...
- diffusion de la newsletter de l'école
- location à tarif préférentiel des salles de l'école
- accès à la médiathèque de l'école
- diffusion prioritaire de vos offres de stage et d'emploi
- mention dans la rubrique « partenaires » de notre site internet

TAXE D'APPRENTISSAGE

2017

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE

Pour tout renseignement :

Sylvie Paillard
Chargée de la valorisation et des partenariats
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
83, rue Aristide Maïllol - BP 10629 31106 TOULOUSE CEDEX 1
T. : 05.62.11.50.46 M. : sylvie.paillard@toulouse.archi.fr

CHIFFRES CLÉS EN 2016-2017

750 étudiants inscrits
50 étudiants en mobilité à l'étranger
120 étudiants étrangers accueillis dont
24 en mobilité dans le cadre d'échanges internationaux
19 étudiants en double cursus architecte-ingénieur ENSA/INSA
156 enseignants
1 laboratoire de recherche
36 enseignants-chercheurs
32 doctorants

A la croisée des défis du monde contemporain, l'architecture se saisit des questions brûlantes de l'actualité : déplacements de populations, mal logement, raréfaction des ressources, tensions du vivre ensemble... Les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse se confrontent d'ores et déjà avec talent et imagination à ces problématiques dans le cadre de leur formation : leurs projets de fin d'étude, leurs participations aux concours nationaux et internationaux, leurs engagements personnels en témoignent.

Afin de leur permettre d'acquérir les savoirs fondamentaux et de développer leur réflexion personnelle et critique, un nouveau programme pédagogique est mis en place : il articule apports théoriques, ouverture disciplinaire et culturelle, et confrontation à des cas réels. Un parcours de formation progressif et individualisé, adapté à chacun leur est ainsi proposé

Votre soutien est essentiel pour nous accompagner dans l'adaptation continue de la formation des architectes à un monde en perpétuelle évolution.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, contribuez à la formation des architectes de demain !

Monique REYRE, directrice

LES FORMATIONS

Trois diplômes d'Etat :

Diplôme d'Études En Architecture (Bac+3 valant grade de licence),

Diplôme d'État d'Architecte (Bac+5 valant grade de master)

Doctorat

Habilitation à la Maîtrise d'Ouvrage en Nom Propre pour les architectes diplômés d'état.

Double cursus architecte/ingénieur proposé en partenariat avec l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse

Diplômes Propres aux Écoles d'Architecture (formations post master) :

« **architecture et développement durable** »

en partenariat avec l'Université Catholique de Louvain en Belgique,

« **projet urbain, patrimoine et développement** »

en partenariat avec l'Université d'Architecture de Hanoï au Vietnam.

Mastère spécialisé BIM « Building Information Model » développé par l'Ecole des Ponts Paris Tech en partenariat avec l'ENSA Toulouse

Formation continue destinée aux professionnels.

UNE ECOLE OUVERTE SUR LE MONDE

42 écoles et universités partenaires dans 23 pays permettent la mobilité internationale des étudiants dans le cadre de leur cursus.

DE NOMBREUX PARTENARIATS AU SERVICE D'UNE PEDAGOGIE ACTIVE

L'ENSA développe son projet pédagogique en partenariat avec différents acteurs qui seront demain les interlocuteurs professionnels de ses étudiants

- **collectivités locales et acteurs publics du territoire** : Communes, syndicats mixtes, établissements publics, services de l'État,
- **acteurs de la profession et du monde économique** : conseil de l'ordre, maison de l'architecture, CAUE, sociétés HLM, promoteurs immobiliers, industriels,
- **institutions culturelles** : musées, centres d'art, compagnies de spectacle...
- **acteurs de l'innovation et de la culture scientifique** : fablab, associations de diffusion scientifique.

L'ENSA Toulouse soutient également les initiatives entrepreneuriales de ses étudiants : 4 projets sont accompagnés au sein de son pré-incubateur.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE : LE SEUL IMPOT DONT VOUS POUVEZ CHOISIR LE BÉNÉFICIAIRE

Si votre entreprise est soumise à l'impôt sur les sociétés ou sur les bénéfices industriels et commerciaux, elle doit également s'acquitter de la taxe d'apprentissage qui est calculée en fonction de sa masse salariale. Vous pouvez désigner le ou les établissements d'enseignement auxquels vous souhaitez que cette taxe soit versée.

L'ENSA toulouse, établissement public d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la culture et de la communication est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage. Le produit de la taxe est **exclusivement affecté à un usage pédagogique.**

100 Donateurs ont soutenu l'école en 2016 : par leur contribution, ils ont permis de financer des voyages d'études à l'étranger, l'acquisition de matériel et de matériaux mis en œuvre dans le cadre pédagogique (workshops de construction...), l'accès à des ressources techniques du fablab.

